



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 26 novembre 2007

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/11/2007

D - 20070610

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 26 novembre Deux mil sept, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK (*présente jusqu'à 18h30*), M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE (*présente jusqu'à 18h*), M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ (*présente jusqu'à 17h30*), Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT (*présent jusqu'à 18h*), M. Jean-Michel PEREZ, (*présent jusqu'à 18h50*), Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ, Mme Brigitte NABET (*présente jusqu'à 18h30*), M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO,

Excusés :

Mme Anne-Marie CAZALET, M. Jacques VALADE, Mme Mireille BRACQ, M. Jacques COLOMBIER,

Acquisition de produits d'entretien courant. Signature des marchés. Autorisation

M. Jean-Michel GAUTÉ, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Afin d'assurer l'approvisionnement en produits d'entretien courant à l'ensemble des services municipaux pour leur permettre d'effectuer le nettoyage des locaux dont ils ont la charge, la Direction des Achats et Marchés a lancé un appel d'offres ouvert, sur la base d'un dossier de consultation élaboré en concertation avec le magasin scolaire.

A l'issue de cette procédure et au vu du rapport d'analyse technique et du résultat des tests pratiqués sur les échantillons, la Commission d'Appel d'Offres a classé en premier les offres des sociétés suivantes :

Lot N°1 : Produits d'entretien et accessoires de ménage, Groupe PIERRE LE GOFF. pour un montant annuel minimum de 140 000 € T.T.C. et maximum de 560 000 € T.T.C. et rabais sur catalogue de 44 %

Lot N°2 : Papiers et accessoires d'hygiène courante, Groupe PIERRE LE GOFF pour un montant annuel minimum de 120 000 € T.T.C. et maximum de 480 000 € T.T.C. et rabais sur catalogue de 44 %

Lot N°3 : Produits respectueux de l'environnement et des usagers : liquide vaisselle manuelle désinfectant agréé contact alimentaire, détergent-désinfectant, détergent-désinfectant agréé contact alimentaire, détartrant WC & sanitaires, nettoyant vitres, détergent-dégraissant sols, société PURODOR pour un montant annuel minimum de 33 000 € T.T.C et maximum de 132 000 € T.T.C et rabais sur catalogue de 56,90 %

Lot N° 4 : Lessive linge respectueuse de l'environnement et des usagers, Groupe PIERRE LE GOFF pour un montant annuel minimum de 12 000 € T.T.C et maximum de 48 000 € T.T.C et rabais sur catalogue de 44 %

Lot N° 5 : Lot exclusivement réservé aux Centres d'Aide par le Travail (article 15 du Code des Marchés Publics) et L.323-31 du Code du Travail et L. 344-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles:

Produits de brosse traditionnelle : Balais coco, balais paille, lave-ponts, brosses à laver...., Les ATELIERS GILLES KERCHENE pour un montant annuel minimum de 3 800 € T.T.C et maximum de 15 200 € T.T.C

La dépense pour l'année 2007 sur les marchés en cours s'élève à ce jour pour le lot 1 à 363 152,11 € TTC et pour le lot 2 à 146 036,72 € TTC.

Les marchés à bons de commande seront conclus pour un an reconductible 3 fois selon les dispositions de l'article 77.1 du Code des Marchés Publics.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur Le Maire à signer les marchés avec les sociétés précitées en application des articles 33, 40 et 57 à 59 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubriques 020 – 211 – 212 – 213 – 22 – 311 – 313 – 322 – 422 – 411 – 412 – 413 – 421 – 61 – 64 – 026 - 832 - articles 60618 – 60628 - 60631.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 26 novembre 2007

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTÉ
Adjoint au Maire